

MASTER 2 CULTURE ET COMMUNICATION, PARCOURS PROJETS CULTURELS INTERNATIONAUX (PCI)

DOMAINE(S) :

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, ARTS - LETTRES - LANGUES, SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ

MENTION	Culture et communication
CRÉDITS ECTS	60 ECTS
COMPOSANTE(S)	Institut d'études culturelles et internationales (IECI)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓
LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT	français, anglais

Le parcours PCI forme des spécialistes de la conception et de la gestion de projets culturels internationaux. Dans le contexte d'une internationalisation croissante des échanges culturels, il vise à favoriser une insertion professionnelle en France ou à l'étranger.

Spécificités de la formation

Le parcours PCI permet d'acquérir une solide culture générale et une connaissance approfondie du monde de la culture. Les enseignements du M2 sont dispensés à 80% par des professionnels du secteur culturel et visent à l'acquisition des savoirs et des compétences en matière de production, de gestion, de pilotage et de diffusion de projets. Plus spécifiquement, le parcours "Projets culturels internationaux" prépare le diplômé, par sa maîtrise de 2 langues vivantes, à exercer ses compétences en France ou à l'étranger. Il contribuera à la diffusion de la culture française ou aux échanges culturels.

Compétences développées

Les compétences développées sont **des compétences personnelles et professionnelles** : capacités d'analyse, compétences rédactionnelles, communication interculturelle, **pratique de 2 langues vivantes (dont obligatoirement l'anglais)**, capacités à prendre des initiatives (dans le cadre de projets personnels et de projets collectifs). Ces aspects du développement personnel sont travaillés parallèlement aux compétences propres aux métiers des projets culturels à l'international : connaissance des institutions, des réseaux et agences ou organismes qui structurent le secteur culturel en France et à l'étranger ; connaissance des programmes européens et internationaux et de leur fonctionnement la structuration du secteur culturel en France et à l'étranger (institutions, réseaux, agences, etc.) ; conception, montage et pilotage d'un projet culturel à l'international ; recherche de financements, gestion d'un budget, diffusion de projets.

Echanges internationaux

Le semestre 4 est consacré à un stage qui peut se dérouler à l'étranger. S'il n'existe pas de partenariat pérenne, le suivi personnalisé des étudiants vise à les aider, en fonction de leur projet d'insertion professionnelle, à orienter leur recherche.

Partenaires

Le parcours PCI travaille avec de grandes institutions culturelles internationales, telles que le British Council, la Fondation Calouste Gulbenkian et développe constamment de nouveaux partenariats.

Conditions d'admission

L'admission en M2 parcours "PCI" sera conditionnée par l'obtention de résultats satisfaisants au M1 de la mention. Les passerelles de S2 du M1 font office de pré-requis pour le passage dans un parcours de S1 et S2 dans le M2.

Une procédure de sélection pour une entrée directe en M2 d'étudiants qui n'ont pas suivi le M1 de la mention à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines est prévue. **Les dossiers seront sélectionnés pour une admissibilité et les candidats retenus convoqués pour un oral au cours duquel un jury de professionnels et d'enseignants-chercheurs conduira un entretien sur l'expérience des candidats et sur leur projet professionnel.**

La mention est également accessible en formation continue, VAE, VAP, en suivant la procédure indiquée ci-dessous. Les pré-requis et conditions sont les mêmes que pour la formation initiale. Le jury de recrutement étudie le parcours professionnel du candidat et peut proposer, le cas échéant, une validation partielle ou totale par le biais de la VAE ou de la VAP. Il peut également décider de dispenser de telle ou telle UE.

À titre indicatif, la capacité d'accueil pour les M2 de la mention Culture et communication est de **80 étudiants**.

Inscription

La campagne de candidature 2019-2020 sera ouverte du **30 avril au 15 juin 2019** via la plateforme e-candidat.

> Accédez à la plateforme e-candidature

Après une première sélection des dossiers des entretiens sont prévus le **26 juin 2019**

Inscription en formation continue

La formation est accessible à la reprise d'études (formation continue), en revanche aucune des formations de la mention de Master Culture et Communication n'est accessible en alternance (ni apprentissage, ni contrats de professionnalisation).

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission** :

Téléchargez et complétez le dossier VAPP

- Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contenu de la formation

Semestre 3

Langues et communication

Anglais oral – 24h - 3 ECTS

Langue vivante 2 (Espagnol, Allemand, Italien ou FLE) – 24h - 3 ECTS

Préparation de mémoire – 24h -3ECTS

Professionnalisation

Concevoir un projet international – 36h - 4 ECTS

Gérer un projet international – 36h - 4 ECTS

Médiation culturelle – 36h - 4 ECTS

Communication de projet – 24h - 3ECTS

Projet collectif - suivi individualisé - 3 ECTS

Éléments de droit et gestion - 24h - 3 ECT

Semestre 4

Mémoire de recherche ou étude de cas – 12 ECTS

Stage, rapport et soutenance – 18 ECTS

Contrôle de connaissances

La formation est soumise au contrôle terminal ; les travaux demandés suivent la progression pédagogique de la formation (dossiers, rapports de stage, notes, mémoires, compte rendus, exposés, projets tutorés).

Stages

Le parcours PCI comporte un stage obligatoire. Doté de 18 ECTS, ce stage long est choisi par l'étudiant en accord avec l'équipe pédagogique. Ce stage est encadré par un tuteur pédagogique (membre de l'équipe

scientifique du master) et un tuteur professionnel sur le lieu de stage, chargé de remplir une évaluation à la fin de celui-ci. Ce stage donne lieu à **un rapport de stage**, soutenu au mois de septembre devant un jury composé de 2 à 3 personnes dont un professionnel, et destiné à clore le cycle de formation.

Perspectives professionnelles

Les métiers auxquels prépare le parcours PCI peuvent s'exercer dans les grands organismes culturels, les fondations, institutions ou associations culturelles ; en agences d'ingénierie culturelle (en France ou à l'étranger) ; dans des entreprises de valorisation et de gestion des entreprises (services partenariats et mécénat) ; dans les Alliances Françaises ou les grands organismes et institutions internationaux :

- chargé d'études ;
- chargé de production de projets internationaux ;
- chargé de mission au développement international ;
- responsable de la programmation internationale ;
- responsable du développement ;
- responsable culturel.

Adresses et coordonnées

Institut d'études culturelles et internationales (IECI)

47, boulevard Vauban
78047 Guyancourt cedex
Tél. : 01 39 25 50 02
formations-ieci@uvsq.fr

> Site web de l'IECI

Enseignant responsable de la formation

Véronique Pauly
veronique.pauly@uvsq.fr

Gestionnaire de scolarité

Marie Fernandes
Bureau 432 - bâtiment Vauban
Tél. : 01 39 25 50 66
marie.fernandes@uvsq.fr

Formation Continue

Clarisse Magalhaes
Tél. : 01 39 25 51 17
clarisse.magalhaes@uvsq.fr